



HAL
open science

Des mots et des images : les monnaies comme source documentaire de l'histoire impériale romaine

Michel Christol

► **To cite this version:**

Michel Christol. Des mots et des images : les monnaies comme source documentaire de l'histoire impériale romaine. *Revue des études anciennes*, 2022, 124 (2), p. 527-552. hal-03949686

HAL Id: hal-03949686

<https://hal.science/hal-03949686>

Submitted on 20 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



REVUE DES ETUDES ANCIENNES

TOME 124
2022 – N°2

UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

Michel CHRISTOL*

DES MOTS ET DES IMAGES : LES MONNAIES COMME SOURCE
DOCUMENTAIRE DE L'HISTOIRE IMPÉRIALE ROMAINE

À propos de : GRAU (D.), *La mémoire numismatique de l'Empire romain*. - Paris : Les Belles Lettres, 2022. - 514 p. : bibliogr., index, ill. - ISBN : 978.2.251.45239.5.

L'introduction de ce gros livre par Michel Amandry, ancien conservateur en chef au Cabinet des Médailles de la BnF, insiste, comme on peut s'y attendre, sur l'utilité qu'il y aurait, dans le domaine de la numismatique romaine, à s'intéresser au contenu des images et des mots. Et c'est ce que véhiculerait plus particulièrement le « monnayage impérial romain », c'est-à-dire une documentation datée avec précision, mais couvrant une ample période. Une telle orientation de la recherche apporterait beaucoup à la connaissance du « discours du pouvoir » : faisant pénétrer dans le champ du politique et de l'idéologie du gouvernement, elle attire l'attention sur le titre d'un ouvrage, important, mais absent de la bibliographie, celui de Jean Béranger¹. Il s'agit toutefois, selon les mots employés, d'un « renouvelé d'intérêt », car il est difficile d'ignorer le minutieux travail d'explication que des générations de numismates ont réservé

* Université de Paris Panthéon-Sorbonne/ANHIMA ; christolmichel@yahoo.fr

1. *Recherches sur l'aspect idéologique du Principat*, Bâle 1953.

aux types monétaires, aux légendes et aux images des monnaies qu'ils avaient à identifier, à conserver et à classer : le premier réflexe que doit acquérir le spécialiste ou bien qui que ce soit persuadé de la portée de cette documentation, n'est-il pas de décrire minutieusement l'objet qu'il a dans les mains et sous les yeux. La description – notamment celle que l'on découvre dans les catalogues –, même si elle est élémentaire ou même parfois hésitante, est déjà une préparation indispensable aux travaux de plus haute portée qu'envisageraient à présent ceux qui se sentent armés pour affronter le « lexique » ou faire apparaître la « syntaxe » des sources numismatiques. Au moins tout autant que la langue des sources littéraires, au moins tout autant que le langage des représentations artistiques, peut-être parce qu'elle associe langage des mots et langage des images, cette documentation se prête en effet aux diverses formes que prend cette recherche. Il peut alors survenir de très heureuses surprises conduisant à retraiter des sujets importants : par exemple la transition du triumvirat au principat entre 31 et 27, qu'un nouveau type monétaire en or a imposé de considérer sous de nouveaux aspects.

Il en va de même trois siècles plus tard quand les tétrarques mettent en relief, sur des pièces de même métal, les résultats de leur action, sous forme d'un bilan, lors des fêtes jubilaires qui scandent les premières années du IV^e siècle. L'examen de telles circonstances, les rapports qui pourraient s'établir avec des « moments » bien précis ou de grandes fêtes politiques, aurait pu donner lieu à une analyse dans le cours de l'ouvrage, car ces situations sont propices à la célébration, à la commémoration, avec toutes les possibilités rhétoriques de réécriture, par reprise, récupération ou reformulation. Le recenseur a tenté ainsi de revenir sur des frappes provenant de l'atelier de Trèves², à propos duquel il convient de ne pas oublier la phrase de C. H. V. Sutherland, à la fin de la n. 1, p. 166 : « An intensive and special study of the whole of the gold in this subsection, based on dies and portraiture, would almost certainly be rewarding ». Mais cette observation met aussi en avant les exigences d'une recherche de lente progression que ne peut pas toujours conduire la même personne³. On pourrait aussi évoquer, dans le même contexte, l'accompagnement festif du septième consulat de Gallien à la fin de 265 et au début de 266. Rappelons que l'étude des « jubilés » impériaux a été renouvelée par les travaux d'A. Chastagnol⁴.

2. *RIC* VI, p. 166-174.

3. Cf. M. CHRISTOL, « La *pietas* des Tétrarques : une *retractatio* » dans *Romanité et cité chrétienne. Permanences et mutations, intégration et exclusion du I^{er} au VI^e siècle. Mélanges en l'honneur d'Yvette Duval*, Paris 2000, p. 219-231.

4. *Le pouvoir impérial à Rome. Figures et commémorations. Scripta varia IV*, ST. BENOIST, S. DEMOUGIN éd., Genève 2008.

De plus, comme le soulignent le préfacier autant que l'A., la documentation numismatique provenant d'une autorité publique s'avère disponible dans une quasi-complétude, devenant une source essentielle pour mettre au jour le discours du pouvoir. Ce constat, formulé aux p. 14-15, s'applique au monnayage romain de la période dite des guerres civiles puis de l'époque du principat jusqu'aux abords de l'Antiquité tardive.

L'intuition qui est à l'origine de l'ouvrage est louable : montrer tout ce que peut apporter l'étude et l'exploitation du monnayage romain à la connaissance de l'instance émettrice, rapidement maîtrisée par celui qui avait acquis le contrôle des structures politiques de la cité romaine par sa victoire dans les guerres civiles et par l'établissement de son autorité, c'est-à-dire le fils adoptif de César et son héritier politique. Il est possible, à présent, de mettre ainsi en évidence celui qui avait utilisé, comme plusieurs de ses prédécesseurs et, de son temps, ses rivaux, l'outil monétaire comme soutien d'une position exceptionnelle : d'abord par les pouvoirs extraordinaires qui avaient été octroyés à l'époque des guerres civiles, puis par le pouvoir dominant qui permettait à son autorité de s'imposer comme celle du « prince », selon la définition qu'il donne lui-même de son rôle et de sa position dans les *res gestae diui Augusti*. Dans la situation politique nouvelle qui s'établissait – le *nouus status rerum* selon le mot de Tacite – celui qui dominait la vie politique avait les moyens d'imposer son portrait sur une face des monnaies et de décider, de lui-même ou par des intermédiaires délégués à cet effet, de la composition du droit et, plus encore, du revers. Certes, en la matière, la prise de décision a aussi des incidences techniques et matérielles, car les autorités qui dirigent la vie de la *res publica*, ou bien qui contrôlent les structures du pouvoir, utilisent l'intermédiaire multiforme que sont les diverses espèces monnayées pour lui attribuer un rôle dans les échanges ainsi que diverses fonctions dans la vie de l'État. Les dépenses monétaires assurent diverses obligations de gouvernement, relatives au bon fonctionnement des structures de l'empire romain, à la préservation de son unité ou de son intégrité : apparaissent ainsi des justifications économiques avec des conséquences sociales, mais aussi des justifications politiques. Mais en même temps les monnaies permettent de faire connaître des points de vue officiels sur la situation de l'empire et de les renouveler par un récit qui, en dépassant la succession des émissions, prend l'aspect d'un *continuum*. Ce que l'on peut dégager de l'analyse des mots et des images, c'est le langage du pouvoir. Plus exactement ce n'est qu'une part du langage du pouvoir, mais une part spécifique, qui a cet avantage, à partir du moment où l'autorité d'un seul s'impose, d'être une source documentaire abondante et bien préservée.

Dans la mesure où les espaces ouverts à la diffusion du numéraire s'étendent, cet outil politique peut parvenir jusqu'aux limites de l'empire de Rome : l'exemple que donne la destinée des « as de Nîmes », au début de la période envisagée, est, de ce fait, significatif⁵. Pour toutes ces raisons, et surtout parce que toute émission monétaire est ainsi un fait et un moyen de gouvernement, sa frappe et son lancement sont l'objet de prises de décisions qui supposent,

5. M. CHRISTOL, « Le monnayage de l'atelier de Nîmes et l'image impériale en Occident », *Politica antica* 10, 2020, p. 109-124.

soutenu par le flot des monnaies, un discours dont l'inspiration et les résonnances pénètrent dans le fonctionnement de la vie politique. Par la décoration du support de mots et d'images – ce que sont les pièces de monnaies – s'effectue l'utilisation d'un vecteur de présentations ou de représentations. Les pièces permettent de diffuser, à l'instar de tous les discours officiels, quels qu'en soient les auteurs et quelles que soient les positions dans lesquelles ils se trouvent, des mots ou des idées que souhaite rendre accessibles le pouvoir émetteur lui-même.

Tel serait, en quelques mots, le point de vue englobant sur lequel se serait fondé l'A. de l'ouvrage. C'est ainsi que le recenseur puis tout lecteur de cet ouvrage, à partir des premiers contacts qu'offrent le titre, ensuite les informations données à la quatrième page de couverture, enfin la préface, devrait le découvrir.

La publication résulte de la soutenance d'une thèse de doctorat et c'est ainsi que se présente le livre dans sa matérialité d'ouvrage édité. Il y a des notes en bas des pages, mais l'on ne sait pas si cet appareil informatif a été allégé. Il y a la bibliographie en fin d'ouvrage : elle se caractérise par une réelle abondance, mais on relevera quelques absences qui sont des manques notables, constituant, entre autres, de bons guides pour la réflexion. La soutenance offre aux membres du jury l'occasion de faire part de leurs expériences : elles sont associées à la citation de documents considérés comme importants, ou bien à l'indication de références bibliographiques supplémentaires. Il en va de même dans une recension.

On peut estimer que c'est, pour l'essentiel, le texte présenté au jury qui a fait l'objet de la publication. Rien ne vient signaler le contraire, hormis en quelques passages. Ce n'est point, comme en d'autres cas, une version amplement remaniée, parfois simplifiée et raccourcie, parfois réécrite en vue de transmettre, à un public plus large que celui qui est l'habitué des bibliothèques universitaires, l'essentiel d'un travail savant. Le recenseur et le lecteur se trouvent donc au plus proche du texte examiné le jour de la soutenance. Le livre est ainsi scandé par des césures qui rappellent ce façonnement universitaire : de l'« Introduction générale » à la « Conclusion générale », en passant par les diverses parties, avec leurs introductions et conclusions, sans oublier les intertitres dans les différents chapitres. Toutes ces caractéristiques éloignent quelque peu l'ouvrage de la littérature destinée au grand public.

De la page 12 à la p. 43, sous le titre « Histoire numismatique et étude du fait monétaire », une longue introduction présente le projet, déjà un peu dévoilé ci-dessus par anticipation. Signalons immédiatement que le lecteur se trouve devant un texte complexe, par la construction du développement, où se multiplient les digressions, et par les difficultés qui naissent d'un style qui résiste à la simplicité ou à la recherche de la clarté. « Après la vision littéraire de l'histoire » dont l'A. ne semble pas donner une définition qui permettrait d'envisager les insuffisances qu'elle révélerait, celui-ci souhaite s'engager « pour une vision textuelle-philologique de l'histoire », tout aussi hermétiquement affirmée et dont le décryptage s'avère aléatoire (p. 12-17). Les numismates autant que les historiens sont pointés du doigt pour les inconséquences de leur comportement scientifique : non seulement la seule pratique

du « catalogage » (p. 15), mais aussi « (une) prise de distance de principe affichée » par rapport aux thématiques qui seront présentées dans le livre et notamment par rapport au postulat majeur de la « mémoire » de la monnaie (p. 16).

Mais allons avant tout vers l'objet de la recherche. Dans l'esquisse de définition qui est donnée, p. 15, on ne comprend bien le texte que si l'on admet qu'en sous-entendu il est fait référence, derrière les expressions « pouvoir ancien » et « pouvoir antique », à celui qui, dans le cours de l'histoire romaine, vient s'inscrire plus particulièrement à partir des années 31-27 sous le nom de principat (*principatus*), faisant ainsi émerger dans la cité romaine une personnalité dominante, et l'imposant de ce fait à l'ensemble de l'empire. Mais plus loin, p. 16, c'est devant une perspective bien plus générale que le lecteur est placé : « Ce statut singulier des monnayages [comme ressource documentaire] devrait leur garantir un rôle particulier dans l'écriture de l'histoire *des mondes anciens* » (l'expression que l'on souligne revient p. 18). On se trouve devant une proposition bien plus extensive que celle envisagée initialement. Mais il est vrai que bien vite on revient à l'essentiel et que l'on semble maintenir un cap, sans trop d'embardees. Le sous-titre de la p. 18 est clair : « le monnayage impérial romain ». Il importe d'insister d'emblée sur cet aspect de la rédaction qui frappe immédiatement le lecteur : la flexibilité fréquente du vocabulaire employé qui ne manque pas de gêner le lecteur sinon de le désorienter. Comme on le verra, fréquemment le choix des mots n'est pas toujours suffisamment corseté, et surtout les variations ne sont pas toujours justifiées, comme si elles allaient de soi. On doit craindre que, pour beaucoup, surtout pour des lecteurs non francophones, ce fréquent « bougé » lexical ne facilitera pas la prise en main du contenu.

L'objet de la recherche, « le monnayage impérial romain » est présenté, p. 18, à partir d'une analyse partagée par la communauté des numismates et exprimée par l'un des plus actifs de la génération passée, R. A. G. Carson. Le contexte de l'ouvrage couvre une période qui, par étapes, s'oriente de l'époque césarienne au IV^e siècle. Selon l'A. on pourrait la répartir en plusieurs « grands ensembles ». Mais faut-il en conclure qu'il y aurait des « discontinuités » (p. 18) ? Le terme paraît trop fort, son choix s'apparente à un artifice rhétorique : le mot ne serait-il pas retenu pour justifier son contraire, c'est-à-dire une approche globale, qui s'appuie sur un effacement des transitions et qui minimise les transformations sur le long terme ?

Immédiatement, des remarques doivent être exprimées. Sur le choix des mots de ce sous-titre de la p. 18, qui est reproduit dans le sous-titre à la p. 31, deux questions surgissent. Que faut-il entendre par « Empire romain » (avec une majuscule) ? Comment peut-il avoir une « mémoire numismatique », ce qu'affirme l'A., ou bien comment peut-il la créer ? S'il s'agit d'évoquer la mémoire impériale, celle de la mise en place de l'« hégémonie des Romains », comme l'écrivaient les Grecs et Polybe, puis de ses transformations, c'est un vaste sujet qui mérite d'être strictement délimité si l'on ne veut pas rendre le projet impossible à réaliser, surtout à partir de la documentation numismatique. À première vue, c'est d'abord une mémoire de la conquête, de la victoire et de la domination, avant d'être celle du gouvernement d'une

communauté humaine rassemblée, dans laquelle s'effacent peu à peu les distinctions entre peuple vainqueur et peuples vaincus et absorbés. Le discours dont les mots et les images sont donnés par les monnaies doit alors être nécessairement accompagné par ce qu'écrivaient les auteurs latins et grecs, car le monnayage ne divulgue pas les échecs et les revers, sauf quand ils sont surmontés (le monnayage de restitution des enseignes de Crassus est un rare exemple) et il ne retranscrit pas les attitudes de résistance ou d'opposition. Si, au contraire, l'expression « Empire romain » vient définir, d'une manière un peu gauche mais d'évidente commodité, une période de l'histoire romaine, succédant ainsi à la République romaine, le sujet se resserre un peu dans le temps et devient plus cohérent. Il coïncide avec l'établissement du « nouveau régime », c'est-à-dire avec l'établissement du principat, puis l'ancrage dans le temps long et le développement de ce régime politique : celui-ci se caractérise par la présence d'une autorité prédominante dans la vie de l'État, qui s'était donné les moyens institutionnels de prolonger à vie la position de suprématie qu'elle avait acquise. C'est joliment dit p. 31, lorsqu'il est écrit que cette période « est l'âge de l'existence singulière du maître du monde ». Se repère alors le parallélisme étroit de la transformation politique et de la notion de « Roman imperial coinage », avec ses nouveautés, et notamment l'affirmation du portrait du prince sur l'ensemble du monnayage de l'État romain. Son portrait est bien plus présent désormais que ne l'avaient été ceux des *imperatores* dans le courant du I^{er} s. av. n. è. et durant les guerres civiles. Aussi devient-il possible d'étudier le rôle que devrait jouer la monnaie comme vecteur de points de vue du pouvoir alors établi.

La perplexité naît aussi des développements relatifs à la présentation des pratiques de recherche (p. 18-21). Il faut l'avouer : les éléments de l'argumentation sont difficiles à cerner, car le propos qui est offert au lecteur est particulièrement embrouillé. Ce qui devrait être effort de déchiffrement des mots et des images devient, trop souvent, un commentaire crypté et, pour le lecteur, gloser le texte fourni par l'A. en vue de le rendre plus clair est risqué. L'A. déclare envisager de s'engager dans un travail « davantage herméneutique », en vue de dépasser l'apport des travaux les plus courants, ceux qui se trouvent dans les « catalogues ». Ce travail serait « une lecture synthétique et une interprétation quant au fonctionnement d'un monde ancien dans son ensemble » : cette affirmation laisse le lecteur dans le vague, tout en faisant entrevoir une démesure d'intentions ou une tentation, non contenue, de tout revoir et de tout reprendre, sans isoler les questions qui mériteraient, plus que d'autres, d'être traitées. L'entreprise scientifique ferait le « pont entre la discipline numismatique telle qu'elle s'est constituée à partir du XVI^e siècle et la méthodologie historique ». Ce ne sont que des généralités, et n'apparaît nullement la fermeté d'exposition qui serait nécessaire pour planter le décor de la recherche engagée. Les explications données p. 437-438, lorsque l'A. envisage comment parvenir à « reconstruire un monde entier », c'est-à-dire l'empire romain, sont en conformité avec le propos initial, mais peinent tout autant à convaincre.

On peut néanmoins extraire des points de vue auxquels on pourrait souscrire, de principe. Ils permettent de poser les fondements du sujet. Mais ils sont largement partagés et divers auteurs, notamment A. Wallace-Hadrill, les ont récemment remis au goût du jour, sans toutefois

multiplier les démonstrations concrètes qui en apporteraient l'illustration. On ajoutera que les perspectives tracées par P. Zanker sur les représentations imagées du pouvoir, qui s'inscrivent dans une généalogie où l'on trouve d'autres savants – tel T. Hölscher – révèlent toutes les potentialités de ce champ d'étude.

On ajoutera toutefois quelques remarques. En premier un constat important (p. 18), affirmé de longue date par les spécialistes de la numismatique romaine : c'est à l'extrême fin du règne de Néron, mais bien davantage pendant la guerre civile de 68-70, puis à partir de Vespasien que se constitue véritablement le stock documentaire qui se prêterait le mieux à l'étude envisagée. La scansion du temps long qui se déduit des caractéristiques offertes par les sources impliquerait que l'analyse s'inscrivît dans une perspective évolutive ou progressive, aboutissant à la documentation des époques antonine et sévérienne, puis du III^e siècle. Elle ne semble pas s'être imposée.

C'est ainsi qu'apparaît une question trop rapidement évacuée de l'horizon de la recherche, alors qu'elle est essentielle. Elle nourrissait même, au moins partiellement, les débats sur le rôle de la monnaie au-delà de sa fonction comme référent de valeur et de soutien des échanges : c'était le débat sur l'intelligibilité de ces « tract(s) métallique(s) diffusé(s) automatiquement » selon une expression joliment tournée, citée p. 25⁶. On constate en effet que les pièces quantitativement les plus circulantes, les plus manipulées par les utilisateurs, les plus accessibles aux habitants de Rome, des cités d'Italie et des provinces, sont quasiment exclues de la recherche. Il s'agit, outre de nombreuses dénominations de bronze, de l'essentiel des pièces d'argent, plus tard de billon argenté (donc : deniers, puis *antoniniani*, enfin *nummi*), qui constituent les grands trésors monétaires que l'on s'est habitué à rencontrer. Mais l'A. ne souhaite pas en tenir compte car, selon son propos, elles porteraient des « images démonétisées ». Ce point de vue est glosé par un développement qui insiste sur leur banalité : elles seraient « entrées dans une koiné de la représentation monétaire » ; elles se différencieraient des autres qui, pourtant sont, quantitativement, bien moins importantes, et cette situation d'infériorité informative les mettrait en opposition ou en contraste avec celles qu'il faudrait retenir et mettre en valeur. Néanmoins, quoi qu'on dise à leur propos, et quoi qu'on fasse par la suite, elles appartiennent au monnayage impérial romain au même titre que celles qui sont isolées en vue d'un commentaire. Il est donc étonnant que l'on veuille en négliger l'existence et que l'on s'attache à choisir ailleurs les exemples à retenir. Le recours au terme « démonétisé » ne paraît pas heureux pour qualifier cette catégorie de documents. Ajouter que dans « une logique de la mémoire », elles n'auraient pas un sens « puissant, politique et manifeste », ou qu'elles ne seraient pas « identifiées » comme « spécifiquement mémorielles en puissance » (p. 39), consiste à méconnaître la fonction de vecteur de mots et d'images qu'il est impossible de retirer à l'ensemble du monnayage : la part qui est exclue joue ce rôle autant que la mince part retenue. À la vérité, une fois que l'on a mis en avant la cohérence de la documentation

6. J. GUEY, « Les monnaies frappées sous l'Empire romain : une source d'histoire économique et financière » dans *Rapports au XI^e Congrès international des sciences historiques*, II, Göteborg-Stockholm-Upsala 1960, p. 58-74 (citation à la p. 59).

numismatique, on perçoit mal les raisons qui pousseraient à l'amputer de sa partie principale. Le recenseur serait d'avis qu'il ne faut pas, d'un coup de baguette magique, récuser l'utilité de cette documentation écartée : elle provient, tout autant que les éléments choisis pour constituer les quelques dossiers examinés, d'une autorité publique, et on s'étonnerait qu'elle n'ait pas reçu, de ce simple état de vecteur d'un langage commun, une capacité performative propre. Mais à charge, pour l'historien, de la mettre en lumière. C'est à cet horizon de la recherche que se situerait l'épreuve scientifique qu'il convient d'affronter.

Ainsi existe à part une immense zone documentaire dont l'exploration n'a point été tentée. Elle était pourtant prise en considération dans les débats sur la portée du langage des monnaies. On verra toutefois que dans quelques-unes des études particulières que présente l'A. des éléments de ce stock monétaire que l'on veut ignorer ont été réintroduits, peut-être subrepticement, ce qui aboutit à des remarques, p. 73-84, à propos du monnayage de Tibère, ou p. 105, à propos du monnayage de bronze de Néron. Mais, quoi qu'il en soit, à partir de ce surprenant constat d'exclusion on peut poser un premier jugement sur le livre édité : le travail engagé par l'A. finit par adopter, sous des apparences prétendument rénovées, les mêmes démarches que beaucoup de ses prédécesseurs, attachés à ce qui apparaît significatif, parce qu'exceptionnel, ou bien parce qu'apparaît dans l'étude de cas la possibilité de mettre en valeur un détail, une trace d'originalité, et de se persuader ainsi que l'on retrouverait ce qui serait « puissant, politique et manifeste ».

Pourtant, un ouvrage assez récent, porteur de nouveauté par le recours à des quantifications, aurait montré l'intérêt qu'offrirait ce monnayage dans lequel abondaient les « personnifications », allégories de vertus impériales ou de principes de gouvernement. Même si ce n'est qu'une partie du livre publié en 2011 (paperback en 2016) par C. F. Noreña⁷, comme le souligne cet auteur la documentation numismatique entre parfaitement dans l'analyse des moyens d'information sur les bienfaits de l'empire et du gouvernement impérial (« The benefits of empire and monarchy », titre d'un chapitre de la première partie). Mieux que le petit article de cet auteur que l'on trouve en bibliographie, et mieux même que l'article programmatique publié en 2001⁸, sont mises en évidence les données d'un discours sur l'exercice du pouvoir. Certes, l'arc chronologique qui caractérise cette abondante documentation est plus restreint que celui qu'envisage l'A., puisque Noreña se concentre sur la période s'étendant de 69 à 235. Mais celle-ci est essentielle, car c'est alors que s'expriment le mieux les conceptions relatives à une communauté impériale, l'*imperium romanum*. Par d'autres voies, notamment l'enquête sur le langage de la domination de Rome⁹, l'importance du tournant de la guerre civile de 68-70 et l'installation des Flaviens sont fermement mises en valeur. De plus en plus, il s'agit d'affirmer que l'on souhaite assurer le meilleur gouvernement d'un ensemble de nations et de cités, réunies sous l'autorité de Rome. Et si l'ouvrage de Noreña s'interrompt à la fin du

7. *Imperial Ideals in the Roman West. Representation, Circulation, Power*, Cambridge 2011.

8. C. F. NOREÑA, « The communication of the emperors' virtues », *JRS* 91, 2001, p. 146-168.

9. J. RICHARDSON, *The Language of Empire. Rome and the Idea of Empire from the Third Century BC to the Second Century AD*, Cambridge 2008.

règne de Sévère Alexandre en 235, quiconque fréquente la numismatique romaine du restant du III^e siècle sait d'expérience que, sur bien des aspects, elle prolonge thématiquement ce qui avait été établi sous les Antonins et les Sévères.

Les pages 46-131 constituent une première partie, intitulée « la mémoire julio-claudienne ». La conclusion (p. 131) fait de la période envisagée une époque fondatrice, « (ouvrant) la voie à une structure d'ensemble ». Mais c'est peut-être une affirmation qui n'a pour elle que l'évidence, puisque l'époque envisagée est première dans l'histoire du principat. Cette partie adopte un plan qui se calque sur la succession des règnes, c'est-à-dire que l'A. la présente, finalement, selon un schéma dont on avait dénoncé les méfaits auparavant, quand il était affirmé que la numismatique faite par « catalogage », selon les ateliers ou selon les empereurs, interdisait la saisie d'ensemble du monnayage et qu'elle ne permettait pas de « (soulever) l'interrogation de la cohérence politique et iconographique du monnayage impérial romain dans son ensemble » (p. 19).

D'un règne à l'autre sont relevés des emprunts aux périodes précédentes, avec les retouches ou les transformations, mais aussi les innovations qui auraient parfois marqué des ruptures qui, à leur tour, pouvaient entraîner d'autres reprises : c'est ainsi qu'avaient opéré les numismates que l'A. veut tenir à l'écart. Mais les rythmes de ces continuités et de ces changements auraient mérité d'être mieux appréciés sur la distance d'un peu plus d'un siècle qui sépare l'époque triumvirale de la guerre civile consécutive à l'élimination de Néron en 68 : la conclusion de la p. 131 apparaît alors bien trop courte.

Le chapitre consacré aux premiers temps de cette période se fonde sur une bibliographie abondante, qui plus est renouvelée depuis peu par des travaux très variés. Mais peut-être que l'A. s'est obstiné à examiner, un peu trop systématiquement, la production monétaire sous les trois angles de l'héritage républicain, de la marque impérialienne, plus récente, et de l'influence hellénistique, trois thématiques qu'il définit comme critères essentiels d'examen du sujet, mais qui s'avèrent, considérés dogmatiquement, comme particulièrement réducteurs. Le troisième d'entre eux est surévalué, et il serait peut-être plus efficace de mettre en rapport ce qui serait héritage et ce qui serait nouveauté, celle-ci concentrée dans le monnayage plus proprement impérial. Sans aucun doute, la grande nouveauté de cette longue période, l'affirmation de la capacité victorieuse, d'abord évidente dans la période des guerres civiles, puis reprise et répétée à toutes les occasions, est bien signalée, mais il aurait été peut-être utile de montrer comment elle s'inscrit dans les faits : les notations de la p. 69 sur la géographie des ateliers monétaires sont très rapides. Il y a certes les images et les mots, mais n'aurait-il pas été nécessaire de s'orienter vers une analyse quantitative des thèmes et des images, comme l'a fait Noreña, dans son ouvrage, pour une autre époque ? On a l'impression qu'il suffit à l'A. d'un choix limité pour établir ses démonstrations.

Mais, s'il s'agit de pages intéressantes, on n'échappe pas au relevé des imperfections. D'abord des curiosités stylistiques, avec des emplois de termes qui surprennent. L'emploi du terme « dramatisation » en est caractéristique : « la dramatisation de la victoire et de l'*imperator*

comme général vainqueur » (p. 57), la « dramatisation du nom d'*imperator* » (p. 60), etc. et enfin (p. 66) on peut lire qu'un thème important qui se révèle est celui de la « dramatisation du souverain » ; dans un autre chapitre on trouvera la « dramatisation du fait monétaire » (p. 144), etc. On peut lire aussi : un « état des lieux républicains » (sic ! p. 53), expression qu'il n'est pas facile de comprendre. Il en va de même de même pour définir ce que serait « la porosité que représentent les émissions augustéennes » (p. 56). Se relèvent aussi des jugements qui laissent perplexe : l'idée que sous Auguste se serait exprimée une « conception théocratique du pouvoir » (p. 48), définition qui apparaît comme un fil conducteur. On la retrouve dans les dernières pages (p. 438), lorsqu'est évoquée l'institution impériale, se caractérisant par une « continuité qui n'est pas seulement dynastique, mais qui est aussi historique, théocratique, et métaphysique, identitaire ». Elle conduit de plus (p. 66-67) à réserver l'expression de « sacralisation du pouvoir » à la seule influence hellénistique. Le point de vue selon lequel « le fait d'être un *imperator* » résulterait d'une « nomination dont la promotion a signalé la fin de l'ordre républicain traditionnel » (p. 59) doit aussi être décrypté, mais est-il possible d'en déduire une idée simple ? Enfin des choix de mots peu appropriés, en tout cas peu académiques : « le nouveau nom d'Auguste a été acté » (p. 59) ; Gaius César dont les monnaies « signalent son positionnement pour l'héritage » (p. 65) ; un « parallélisme avec Alexandre » qui (p. 68) « fonctionne à plein » (sic !), etc.

On en conclut que la rédaction du texte aurait mérité plus d'attention ou de soin, car on doit envisager, en considérant ces embardees stylistiques et ces audaces dans l'expression des idées, que le lecteur sera dérouté. L'obscurité qu'entretient l'emploi de pseudo-concepts ne contribuera pas à l'utilisation de l'ouvrage, et même lui sera préjudiciable, car beaucoup, très rapidement, renonceront à l'effort de décryptage. Le livre sera certes vendu, mais il pourrait ne pas être lu, ce qui est un triste sort. Sur un autre plan, on constatera que le même négligé concerne l'apparat scientifique, car parfois les références aux monnaies manquent (à deux reprises à la p. 65), et des présentations de monnaies sont fautives : ainsi p. 61, alors que l'on aurait un développement sur les pièces portant mention de la dixième acclamation impériatorienne (*RIC* I², Auguste 171a = *BMC* I, Auguste 461 [il semble préférable d'ajouter l'exposant à la tomaison, car il s'agit d'une nouvelle édition]), une des monnaies présentées porte clairement au revers l'indication IMP XII (*RIC* I², Auguste 197a = *BMC* I, Auguste 490). Le livre important de T. Hölscher, sur la Victoire, cité ailleurs, aurait alors mérité de figurer dans les références qui sont données en bas de page, puisque la documentation présentée et commentée montre qu'il s'agit d'un thème essentiel de la définition du pouvoir du fils de César, lié à sa présentation comme *imperator*, et lié aux faits majeurs de la narration du règne par les monnaies. L'exigence d'acribie ne se vérifie pas constamment, ni la justesse dans l'accompagnement par l'apparat scientifique.

On ne saurait reprocher à l'auteur d'avoir reproduit des types monétaires choisis et d'avoir toujours pris soin de fournir des représentations de bonne qualité. Mais on peut surtout se demander s'il est parvenu à un résultat probant. On peut penser que l'inspiration provenant du livre de P. Zanker a contribué à orienter et à structurer de nombreux développements, mais

elle a peut-être trop polarisé l'attention sur le phénomène « impérialien », avec tous ses accompagnements (la Victoire, les triomphes, l'histoire militaire), alors que l'établissement du Principat, tel que le raconte, de son côté, le texte des *res gestae diui Augusti*, enrobe les diverses modalités de la grandeur de Rome et l'affirmation de la puissance victorieuse du prince, dans un propos qui met en place les cadres du « nouveau régime » (*nouus status rerum*). L'exaltation des succès militaires, exacerbée à partir de 31 pendant quelques années, n'était aussi qu'un des moyens pour assurer l'établissement au sommet de la vie politique d'un personnage et de sa famille, ce qui entraîna une transformation radicale de l'approche de la politique romaine à laquelle durent se plier, tant bien que mal, les familles de la *nobilitas* patricio-plébéienne. On pourrait donc, en ce qui concerne le rôle de la monnaie comme source disponible pour une narration du pouvoir, s'interroger de la sorte : ne décrirait-elle pas, avant tout, en correspondance avec une donnée essentielle de la sociologie politique romaine, l'affirmation de la prépondérance dans la *res publica* – c'est-à-dire la cité romaine – de la *domus Caesarum*, selon une expression fournie par Tacite.

C'est ce que l'on trouve dans les chapitres suivants, de Tibère à Néron. Le rappel du rôle d'Auguste, fondateur du principat, le rapport à sa famille et à celles qui gravitaient autour de sa personne, tels les *Claudii*, constituent une armature thématique du monnayage romain. Le choix des mots dans les légendes monétaires relie souvent l'actualité à un passé récent, sans qu'il y ait à considérer ce rapport de continuité comme une singularité spécifique que porterait, seule, la documentation numismatique. Celle-ci, en étant conservée, a l'avantage d'éclairer la présentation de la personnalité politique dominante du moment, par des mots et par des images. Mais on peut s'étonner que l'A. s'acharne, parfois avec des arguments surprenants et des pétitions de principe, à faire entrer la documentation dans des cadres prédéfinis.

Il en résulte trop souvent une présentation rapide de la documentation, en dépit des intertitres qui viennent scander le développement. Certains types auraient gagné à être mieux présentés, avant toute spéculation sur leur signification. Par exemple, dans le chapitre sur Néron (p. 101), la présentation du jeune homme, postérieurement à l'adoption qui le faisait entrer dans la « maison des Césars » (NERO CLAVDIVS CAES(ar) GERM(anicus) ; *RIC* I², Claude 76-77 = *BMC* I, Claude, 84-87) ne peut se réduire à un commentaire qui ferait de Claude « l'avatar d'Auguste, lié à Néron par la même relation qui liait le prince [= Auguste] à ses fils adoptifs », formulation qui enlève toute l'originalité de l'acte accompli par le prince du moment. Par cette pratique qui était courante de longue date dans les grandes familles de la *nobilitas*, il reste essentiel que c'est la famille des *Claudii* qui s'accroît, alors même que le prince avait dans sa lignée, déjà, le jeune Britannicus. Le revers apporte une illustration qui n'est éclairée que par le rapport à un denier émis par un monétaire sous Auguste, en 13 av. J.-C. : il fournit les images représentant les quatre grands collèges sacerdotaux. La reprise de l'image s'imposait puisqu'il s'agit, comme l'indique la légende (SACERD(os) COOPTATVS etc.) de mettre en évidence, pour le jeune prince de la jeunesse, la cooptation *supra numerum* – c'est-à-dire en surnombre – dans ces sodalités religieuses majeures de la cité romaine. Une plus ferme et plus précise contextualisation du document aurait été peut-être efficace pour saisir la portée du type monétaire. Mais ce fait est incontestablement un fait

politique « claudien » : si le jeune fils de Domitius Ahenobarbus et d'Agrippine assume ce rôle, c'est à l'initiative du prince du moment, qui l'adopte et qui lui attribue, en même temps, une position privilégiée, non seulement dans la « maison de César » mais aussi dans la mise en scène d'une éventuelle continuité du régime. Placer l'épisode, qui date de 50, comme point de départ d'une narration du principat de Néron (54-68), c'est, en l'occurrence, priver de contextualisation l'événement et son orchestration, qui ne fut certainement pas exclusivement numismatique : on l'arrache en effet au principat de Claude, ce que n'avaient pas osé faire les auteurs du *RIC I*². L'inspiration augustéenne du fait politique est incontestable. Mais, à une distance d'un demi-siècle, faut-il y voir un fait de mémoire remarquable, dégagé de l'oubli ? On peut en douter : le poids de l'héritage augustéen et la culture de l'*exemplum* suffisent à expliquer le recours aux images proposées par le monnayage.

A ce premier stade de la recension on pourra donc regretter que l'ample projet que se proposait l'auteur n'ait pas permis d'embrasser plus fermement cette période qui revêt une incontestable unité, et pour laquelle la documentation numismatique offre aussi des traits assez originaux : ils avaient été relevés (p. 18), mais peut-être que le fruit des réflexions des prédécesseurs et tout ce qu'ils avaient apporté n'a pas été totalement exploité. Sur les composantes du filon d'exemples qui est mis en exploitation, le propos est souvent trop rapide, faute peut-être de s'être constamment astreint à une description soigneuse des images, et faute d'avoir accompagné la réflexion par la considération attentive de la bibliographie, de toute la bibliographie.

Il en résulte de nombreuses approximations dans l'expression des points de vue. Comment ne pas voir alors (p. 88-89) avec un peu d'attention, à propos du dossier constitué sur l'adoption du jeune fils de Domitius Ahenobarbus et d'Agrippine, que les *Caesares* qui sont représentés sur *RIC I*², Caligula 49 = *BMC I*, Caligula 70 (pl. 30, 2), rappellent, sous Caligula, des personnes dont le rôle s'était essentiellement affirmé, pendant quelques années, sous Tibère, mais qui avaient été éliminées par les manigances de Séjan. C'étaient les frères aînés de nouveau prince. Suétone relate qu'il se rendit sur l'île de Pandateria pour récupérer les restes du premier cité (*Calig.*, 15, 1-3) avant d'installer ses cendres dans le Mausolée d'Auguste ce qui est rappelé dans *BMC I*, p. cxlvii (voir aussi *RIC I*², p. 104-105). Les deux jeunes princes à cheval ne sont pas « prêts au combat », comme il est écrit, mais ils sont représentés dans l'imagerie d'une des grandes fêtes de l'ordre équestre, soit la grande parade de la *transvectio equitum*, qui se déroulait le 15 juillet, soit le *lusus Troiae*, auquel participèrent plusieurs jeunes princes¹⁰, mais on sait aussi que l'ordre équestre joua un très grand rôle lors des funérailles de Germanicus en 19, puis dans la mise en scène de sa mémoire¹¹. Peut-être que serait rappelé le rôle des jeunes princes de la jeunesse lors de la *pompa* du 15 juillet, lorsque l'*imago* du neveu de Tibère accompagnait les turmes de chevaliers romains. Quoi qu'il en soit on doit se placer

10. Sur ces fêtes : S. DEMOUGIN, *L'ordre équestre sous les Julio-Claudiens*, Rome 1988, p. 217-272.

11. Tac., *Ann.*, 2, 83, 4.

dans le contexte de la célébration de Germanicus sous Caligula¹². Le commentaire aurait pu souligner plus qu'il n'est fait ce contexte mémoriel si original et l'insérer comme il se doit dans l'histoire politique de cette période : il s'agit d'une véritable restitution.

De même, à la p. 91¹³ entre dans la documentation une autre représentation. Elle est reliée à la légende GERMANICVS CAESAR sur le droit, et elle rappelle le triomphe de 17, qui clôturait le rétablissement militaire sur la frontière du Rhin. Mais le commentaire, on ne sait pourquoi, s'établit tout de suite avec la récupération par le jeune Tibère des enseignes de Crassus, ce qui ferait apparaître « la citation d'un sous-texte ». On ne peut accepter cette approche, car la légende (SIGNIS RECEPT DEVICTIS GERM, c'est-à-dire *signis recept(is) devictis Germ(anis)*) ne se rapporte d'abord, explicitement, qu'aux campagnes de Germanie du jeune général et au rétablissement consécutif au désastre de Varus. Cette omission fait perdre tout le sens de ce rapprochement. Il faut bien hiérarchiser les échos et les reprises thématiques. On renverra sur tous ces points de l'histoire de la *domus Caesarum*, à D. Nony¹⁴, bien supérieur aux ouvrages cités.

Il apparaît déjà que le projet scientifique, comme on l'a signalé, avait des visées très amples. On n'a pas su le limiter, tout en restant souvent superficiel. L'effet démonstratif qui se dégagerait de la première partie, réduite à la période d'Auguste et des Julio-Claudiens, est assez limité. En effet, outre que bien des points avaient déjà été relevés dans des études partielles, le texte ne se nourrit pas suffisamment de compléments novateurs pour imposer les thèses que l'on envisage de démontrer. Et c'est dommage, car l'histoire de cette période qui a attiré l'attention de nombre d'historiens, aurait certainement gagné à disposer de la lecture continue qu'aurait apportée l'appréhension de la documentation numismatique, atténuant les coupures établies trop rapidement sur la séquence des règnes. C'était un beau sujet à aborder d'un seul élan, avec l'aide d'une bibliographie abondante, et avec le souci de mettre au jour, à partir d'observations serrées, les reprises, réécritures, réinterprétations, ainsi que les écarts, en ajoutant pour tous les types ce que l'on pourrait appeler les « tirages », c'est-à-dire l'évaluation des exemplaires frappés et de leur place dans la circulation monétaire. L'A. qui a parfois orienté les interprétations dans cette perspective, n'est pas parvenu, peut-être par un excès d'ambition qui l'a poussé à quitter rapidement ce sujet, à présenter un bilan et, en quelque sorte, à bien affermir, par un exemple bien traité, ses intentions.

C'est alors qu'intervient, en conclusion partielle, le chapitre relatif aux événements qui suivirent le rejet de Néron, puis à la guerre civile avec ses rebondissements, enfin à l'établissement de Vespasien comme nouveau *princeps*, proposant avec le retour à la paix un pouvoir qui prenait à sa manière appui sur le modèle augustéen revisité et adapté. L'A. ouvre des perspectives, notamment sur la résurgence du passé républicain, mais on ne saurait résumer le sujet à un dialogue qui se limiterait à la documentation numismatique : trop isoler

12. A. SUSPÈNE, « Germanicus : les témoignages numismatiques », *CCG* 24, 2013, p. 197-204.

13. *RIC* I², Caligula 57.

14. *Caligula*, Paris 1986, p. 136-161, puis 225-234.

celle-ci d'autres documentations, notamment les sources littéraires, ne permet pas de bien insérer les documents qu'elle apporte dans une perspective d'histoire politique. Les grands débats ne se limitent pas au choix des types que l'on propose à l'utilisation publique. C'est alors que l'on trouve peut-être une première observation de méthode, quand il est écrit, à propos de reprises du monnayage républicain (p. 121), que ce monnayage ne pouvait pas être considéré comme « éloigné et hors d'atteinte ». Hors du champ de la numismatique il y avait bien des moyens de maintenir des thématiques qui persistaient dans des secteurs de la société politique. N'aurait-il pas fallu, parfois, en tenir compte afin d'examiner avec attention les processus de la mémorisation¹⁵.

À partir de la page 134, où commence la seconde partie (« Vers une mémoire transversale de l'empire romain ») débiterait une nouvelle recherche. Elle est annoncée, comme il se doit par une transition qui se trouve à la fin de la partie précédente. On remplace une « approche continue » par « une approche thématique ». Il n'était pas question de méthode ou d'heuristique dans la première partie, sauf accidentellement. Ici une grille de lecture de la documentation est d'emblée posée : « verticalité, horizontalité, enfin transversalité » (p. 134). Pourquoi n'est-elle pas proposée plus tôt, si la documentation en question vient à être une et indivisible ? Mais il est vrai aussi que pour disposer d'une définition précise de ces critères de classement et d'interprétation, il faut attendre les pages 154-156, lorsque le lecteur est déjà bien engagé dans cette nouvelle partie. En revanche, ce que l'on apprend dans ces premières pages, c'est que les signes monétaires auraient été « démonétisés », n'ayant plus qu'une « intensité symbolique et signifiante relativement faible », ce qui renvoie à un propos de l'introduction, déjà signalé. Plus loin on dira qu'ils sont « désémantisés » (p. 431). Pour quelles raisons ? On ne le sait pas, comme s'il suffisait de l'affirmer pour que le caractère performatif de l'assertion fasse, de lui-même, démonstration.

Aussi devient-il facile d'affirmer qu'il suffirait de s'intéresser à des « cas-limites », quand « le sens se trouve particulièrement intensifié ». D'elle-même cette remarque sur l'atonie du langage numismatique surprend, car elle vient faire du discours que l'on souhaitait analyser quelque chose d'impossible à parcourir utilement. Elle se pose en contradiction avec le point de vue suivi par C. Noreña – et d'autres avant lui – et succombe peut-être au même travers qui faisait dédaigner par d'autres la littérature d'éloge, quand on en dispose¹⁶.

Telle qu'elle est rédigée, cette introduction de la deuxième partie apparaît comme l'artifice par lequel l'A. se donnerait les mains libres pour effectuer des choix dans la documentation et pour conduire à sa guise des démonstrations tautologiques, le point d'arrivée étant déjà asserté

15. A présent, sur ce sujet, on tiendra compte des remarques de D. BOCCIARELLI, « L'expression de la légitimité du pouvoir de Vitellius d'après la typologie monétaire » *RN* 175, 2018, p. 65-100 en ajoutant A. SUSPÈNE, « Conclusions », *ibid.*, p. 123-128..

16. A. HOSTEIN, *La cité et l'empereur. Les Éduens dans l'Empire romain d'après les Panégyriques latins*, Paris 2012, p. 31-58.

au point de départ. Le bref intermède sur l'institution chargée de la production des espèces, la Monnaie (*Moneta*) comporte de surcroît un certain nombre d'exagérations manifestes. Dégager ainsi (p. 144-146, voir aussi p. 158) d'un *antoninianus* de Probus (SISCIA PROBI AVG ; *RIC* V, 2, Probus 765) que le lien fortement établi entre le lieu et le prince aurait pour raison essentielle l'implantation d'un atelier monétaire n'est qu'une exagération tout arbitraire : s'il suffisait d'abriter un atelier monétaire pour justifier cette formule au génitif, à l'époque de Probus plusieurs villes mériteraient ce titre. L'histoire de ce règne, qui repose pour l'essentiel sur les documents numismatiques, a déjà été remarquablement étudiée par Sylviane Estiot : certains travaux sont cités, mais ce ne sont pas ceux qui permettraient d'analyser le monnayage en rapport avec le déroulement des campagnes militaires, notamment la scansion des étapes qui s'articulent avec les grandes entreprises en Occident et dans le monde danubien. On doit relever que dans l'atelier de Siscia on a produit aussi des pièces signalant par le revers l'*adventus* du prince (*RIC* V, 2, 624-635: ADVENTVS PROBI AVG ; voir aussi *RIC* V, 2, Probus 582-584 et 764-766). Dans l'exemple étudié, le type monétaire mettrait plutôt en valeur le rapport qu'instaurait la résidence du prince. P. Maraval¹⁷ rappelle opportunément qu'en lien avec les nombreuses périodes de résidence, entre 312 et 324, Constantin pouvait dire « Ma Rome est Sardique »¹⁸. Tous les commentaires qui s'ensuivent seraient donc à tenir pour vains. Mais il est aussi impossible de faire de la production de cet atelier « un monnayage à l'importance locale » : les *antoniniani* frappés dans l'atelier, comme tous ceux qui l'étaient dans les autres lieux d'émission de la monnaie, avaient vocation à circuler dans tout l'empire. De la même manière, dans le même contexte d'exposition, les variations de l'A. sur le type tétrarchique MONETA SACRA AVGG ET CAESS NN (*RIC* VI, Trèves 462a ; on n'omettra pas de corriger N(ostri) en *N(ostrorum)*) n'aboutissent pas davantage. Écrire qu'« il y a là, pour la première fois depuis Tibère, une unification du monnayage autour d'un type », c'est méconnaître les réalités du monnayage impérial au tournant du III^e et du IV^e s. D'abord ce monnayage si original, vient altérer, mais d'une manière particulière, le type qui prédominait depuis 294, celui à légende GENIO POPVLI ROMANI. De plus il était aisé de constater à partir de l'index de l'ouvrage cité¹⁹, que, si tous les ateliers frappaient le type au « Génie du peuple romain », ceux de la partie orientale (Thessalonique, Cyzique, Nicomédie, Antioche, Alexandrie) n'avaient pas été associés au monnayage mettant en évidence la « Monnaie impériale » (tout ce qui touche le prince est *sacer*). Cette insertion d'un type monétaire spécifique intervient, enfin, à un moment précis de l'histoire monétaire de l'empire, celle qui est marquée par la promulgation de l'édit du maximum²⁰. À ce propos aussi, bien des commentaires qui ont été avancés auraient pu être soustraits à la lecture par une édition remaniée.

17. *Constantin le Grand. Empereur romain, empereur chrétien (306-337)*, Paris 2020 [2011], p. 145-146.

18. *FHG*, IV, p. 199.

19. *RIC* VI, p. 702 et 704.

20. Sur tous ces points, M. CHRISTOL, « Monnaies et échanges à l'époque tétrarchique », *Bull. de la Société française de numismatique* 71, 2016, p. 7-11, et dans la même perspective, M. CHRISTOL, « Le quotidien des échanges : une préoccupation de l'Etat (I^{er} – IV^e s.) », *RN*, 6^e s. 175, 2018, p. 101-121

Très souvent, en effet, ces digressions qui traduiraient un besoin insatiable de faire le tour de tous les sujets, n'apportent que très peu : elles ralentissent la lecture et, surtout, elles ont pour effet malheureux d'allonger la liste des bévues ou des maladresses.

Trop de libertés sont prises avec la rigueur factuelle. Il y a trop souvent imprécision et prise de distance avec l'information donnée par la bibliographie. On s'étonnera, à la p. 76, que Pergame ait été prise en 133. On constate aussi un manque d'attention aux sources. On s'étonnera ainsi, à la p. 62 avec n. 78, que Polybe, 10, 60, 2-5 apporterait la première occurrence du terme *imperator* : le mot n'y est pas, car le texte est en grec, ni même sa traduction usuelle en cette langue. Il s'agit, pour l'important épisode de la réponse de Scipion aux Espagnols qui l'appelaient « roi », d'un mot qui se trouve en réalité chez Tite Live (27, 19, 4). Polybe exprime en grec la position de chef que détient le personnage²¹. Cette bévue avec d'autres, ne traduirait-elle pas une rédaction trop précipitée, des inattentions, ou, peut-être, une réflexion peu corsetée par la bibliographie d'accompagnement. On retrouve, entre autres, le même relâchement dans un autre chapitre où il aurait été possible d'élaguer (4^e partie, chap. II). Les gloses sur Suét., *Vesp.*, 23 (p. 364-365) sont, pour l'essentiel, gratuites : on est plus dans un récit romancé que dans le commentaire historique. Puis la reprise de l'information sur les procureurs de la monnaie apporte des considérations du même genre, notamment quand on envisage qu'il y a « proximité de chacun de ses détenteurs [sc. : de la fonction] du régime impérial, et de l'empereur lui-même » (p. 367), tandis que, dans les notes de bas de page Ségolène Demougin devient Sylvie Demougin (p. 367). Entretemps a été cité un texte de Cassiodore, *Variae*, VI, VII, 3, avec sa traduction. Mais la lecture conjointe des deux fait apercevoir une sérieuse discordance. On finit par constater que le texte a été copié avec une faute dont on ne s'est pas aperçu à la relecture : c'est pourquoi les « criminels » (*malorum* du texte) sont devenus les « Anciens » de la traduction. Mais qu'on se rassure : la traduction a été copiée exactement, c'est le texte latin qui a été corrompu, car le génitif pluriel *maiorum* était devenu *malorum*. Tout retombe bien pour ceux qui ne s'intéressent qu'à la traduction, mais l'important n'est-ce pas le texte ancien ? De plus on peut se demander si la dernière phrase ne devrait pas être traduite autrement, comme on peut le comprendre en se référant à l'édition commentée d'A. Giardina et de ses élèves²². C'est la même mésaventure qui est advenue au texte d'Ovide, *Métamorphoses*, XV, 843-848 (p. 183) : le début de la citation aurait dû être précédé de points de suspension, mais surtout le premier mot est victime d'une faute d'orthographe qui le rend incompréhensible (...*media cum sede senatus/ constitit alma Venus* etc. et non *Medi cum sede* etc.), et dans la traduction se retrouve à deux reprises la même expression.

21. R. COMBÈS, *Imperator. Recherches sur l'emploi et la signification du titre imperator dans la Rome républicaine*, Paris 1966, p. 55-68, et surtout p. 57-59, sans oublier A. AYMARD, « Scipion l'Africain et le titre de 'roi' » dans *Études d'histoire ancienne*, Paris 1967, p. 387-395.

22. *Flavio Magno Aurelio Cassiodoro Senatore, Variae*, III, Libri VI-VII, Rome 2015, p. 16-17 (texte et traduction), p. 136-141 (commentaire) et plus particulièrement p. 137-138, avec un renvoi très éclairant à *Variae*, I, 10, 31-33.

Dans quelques cas c'est le raisonnement lui-même qui révèle des faiblesses, par suite de l'étroitesse des repères choisis. On se référera aux p. 220-222, par exemple, relatives aux commentaires des pièces émises par Septime Sévère, portant la légende LAETITIA TEMPORVM (*RIC*, IV, 1 Septime Sévère 274, et pl. 7, 10), pour lui-même et pour son fils aîné Caracalla (*RIC* IV, 1, Caracalla 133 et 177). Le commentaire se poursuit par des gloses sur la notion de temps, en rapprochant de la légende FELICITAS TEMPORVM. C'est le pluriel *tempora* qui fait l'association des deux légendes. Mais il aurait été nécessaire de constater que c'est un leitmotiv de réussite ou d'illustration de la réussite. La légende FELICIA TEMPORA, illustrée de la présence des quatre saisons, montre que c'est vers ce sens particulier qu'il faudrait s'orienter²³. Il s'agit d'un thème récurrent du discours officiel, assimilé par les cités et reproduit par leurs élites, sous diverses formes : on trouvera des exemples dans un article de M.-H. Quet²⁴, qui suit un livre sur une mosaïque de Mérida, en Lusitanie²⁵. Dans la numismatique on retrouve, par exemple, les quatre saisons sous Probus, associées à *Temporum Felicitas*²⁶. Par cette légende, on forme des souhaits pour que le règne du prince soit porteur des bienfaits qui assureront le bonheur des cités de l'Empire. Et les réussites affichées sont, de leur côté, définies comme un retour à la perfection des phénomènes de la nature, comme dans l'âge d'or. Dans le cas du règne de Septime Sévère, la *Laetitia temporum* devient ainsi la forme métaphorique des réussites, vraies ou supposées, du gouvernement impérial, qui alors peut compter sur la descendance de la famille dominante. En la matière se fait sentir, ici-même et en d'autres endroits, l'absence de recours aux divers volumes du *LIMC* (*Lexicum Iconographicum Mythologiae Classicae*).

Enfin dans ces pages on relèvera p. 226, une vilaine faute d'orthographe qui pourrait rendre incompréhensible le passage, quand sont évoqués « des éléments conjecturels et structurels ».

Cette seconde partie ouvre la voie, en réalité, à tout le reste de l'ouvrage, aux 300 pages qui suivent. Mais, en dépit d'une table des matières qui tente d'orienter le lecteur, elle est faite, plus que de développements structurés, d'une juxtaposition de fragments de numismatique, qu'il est difficile de parcourir comme un *continuum*, alors même que l'A. souhaiterait, avec eux, présenter un parcours complet. C'est plutôt un labyrinthe. L'A. passe successivement de développements généraux sur différents aspects de la numismatique (les usages de composition qui différencient droit et revers, les particularités des médaillons) au risque de reproduire des banalités, à des pages dans lesquelles les observations se concentrent sur quelques témoignages, choisis et isolés. Quant aux sautilllements d'un exemple à l'autre, enjambant parfois de très longs intervalles de temps, ils ne permettent pas de faire ressortir les effets de mémoire

23. *RIC* IV, 1, Caracalla 126, 153 ; *RIC* IV, 1, Géta 41.

24. « La mosaïque d'Aïôn de Shahba-Philippopolis, Philippe l'Arabe et la conception hellénique de l'ordre du Monde, en Arabie, à l'aube du christianisme », *CCG* 10, 1999, p. 279-281).

25. *La mosaïque cosmologique de Merida*, Paris 1981.

26. S. ESTIOT, « À propos du multiple d'or de Probus de la collection Duquénelle (catalogue Journées Numismatiques Reims n° 55), *Bulletin de la société française de Numismatique* 47, 1992, p. 339-344.

supposés. Tenter de démontrer tout ce qu'il y aurait de généalogique et rechercher le sens des « absences » ne repose souvent que sur des observations subjectives, forçant le traitement du document pour arriver à l'interprétation souhaitée afin que la démonstration soit opérante, comme s'il fallait constamment se conformer à la stratégie du CQFD, le présent performatif apportant sa valeur d'évidence. On peut ainsi invoquer, sans que cela coûte, qu'il y aurait eu des réécritures, et il est vrai que c'est un phénomène que permet parfois d'analyser tel ou tel aspect du monnayage impérial, mais pourquoi se laisser tenter d'associer à la notion simple de « reprises » la métaphore excessive de « renégociation » (p. 229) : la remarque peut être considérée comme gratuite, puisqu'elle ne s'ensuit pas d'examen ou d'approfondissement. D'autre part : pourquoi, à chaque fois qu'un exemple est développé, faudrait-il aboutir à un résultat très précis, alors que l'on a déclaré (p. 134) que « le sens doit rester toujours ouvert » et que cette règle est répétée (p. 432) quand il est écrit qu'il faut « laisser sa chance à une ouverture du sens » ?

Trop de notions vagues président au lancement des développements. On pourra à ce propos critiquer le choix de la thématique du « décentrement de l'empire », insuffisamment présentée au début des p. 203-259, alors que le monnayage constantinien sur les types *Roma* et *Constantinopolis* avait été examiné dans le chapitre précédent (p. 173-175). L'engagement du développement, p. 204 viendrait plutôt exclure le choix de cette expression, car il est affirmé qu'il s'agirait « (d')élaborer dans Rome un autre chemin du pouvoir, fondé sur la logique œcuménique de l'Empire ».

L'exemple abordé aux p. 229-259, qui traite de la thématique solaire sur le long terme, s'avère aussi significatif d'une méthode mal assurée. Les trente pages se répartissent ainsi : vingt jusqu'à Trajan, dix pour la période qui suit. On a déjà l'impression qu'en traitant de « reprises » les données du III^e siècle et du début du IV^e, l'appréciation de la documentation appartenant à cette époque en sous-estimerait la portée, alors même qu'elle est quantitativement importante par la diversité des occurrences. Il ne suffit donc pas d'affirmer qu'il s'agirait d'illustrer « l'évolution d'un Empire qui se décentre en permanence » (p. 230). L'examen d'une telle thématique fait apparaître les distinctions qui existent entre des attestations discontinues, dont le sens s'éclaire dans une conjoncture de temps court, et des récurrences qui s'inscrivent dans une temporalité plus longue, quasiment en *continuum*. Il ne faut sous-estimer ni les unes ni les autres, et ne pas sacrifier la part la plus importante, quantitativement, sous le prétexte qu'elle serait devenue une documentation commune et donc, selon l'expression de l'auteur « démonétisée ».

On attire l'attention, par de longs développements, sur tout ce qui concerne les princes jusqu'à Trajan. Mais pourquoi avoir repoussé dans une autre partie du développement, séparée par un intertitre qui viendrait, quoi qu'on dise, faire baisser l'intérêt (« Après Trajan »), en introduisant de plus une rupture entre un temps court et un temps plus long – et, surtout, indéterminé –, le type frappé par Hadrien peu après son avènement et qui comporte dans la légende du revers le mot ORIENS, sous le portrait du Soleil (p. 248 ; *RIC* II, 16 = *BMC* III, Hadrien 75-76) ? A la jointure de deux parties ainsi constituées, elle appartiendrait plutôt,

nous semble-t-il, à la phase la plus ancienne de ces témoignages qu'à la plus récente. Les commentaires surprennent par des descriptions, qui se concentrent sur des détails surévalués, telle la répartition de la titulature sur le droit et sur le revers. Considérer que le mot *Parthico* serait moins valorisé parce qu'il est à la fin de la légende du droit pour Hadrien, alors qu'il était au début de la légende de revers pour Trajan et vouloir en dégager un sens particulier (« la victoire parthique est devenue secondaire ») étonne. Le graveur de l'*aureus* de Trajan avait à répartir une légende de prince qui était honoré par le Sénat – il faut en revanche, sur ce point, attacher de l'importance aux lettres SPQR qui terminent la légende. Le graveur de l'*aureus* d'Hadrien devait intégrer dans la titulature du prince sa filiation par rapport au *diuus Parthicus*, tous les autres titres ayant disparu. Il est inutile de rechercher une autre intention que celle de bien répartir les éléments de désignation du prince vivant. Comme le type portant la légende ADOPTIO et bien d'autres, qui se trouvent dans *BMC III*, p. 236-252, cet *aureus* d'Hadrien entre dans la présentation que l'on fit de l'avènement, et des mesures qui l'accompagnèrent, concernant en particulier les conquêtes de Trajan. Il est dommage que l'on n'ait pas éclairé le type ORIENS dans l'ensemble de l'émission à laquelle il appartenait, avec toutes les notions que la disposition particulière du revers met aussi en évidence (le mot *Oriens*, comme le mot *Adoptio* sont inscrits à l'exergue du revers). Il est dommage aussi qu'on n'ait pas arrimé le développement le concernant au type qui le précédait immédiatement, dans le temps souvent court de la vie politique et dans les circonstances spécifiques de l'arrivée au pouvoir d'un nouveau prince.

Par la suite le développement s'effiloche très vite, alors même que se produit, quand on avance dans le III^e siècle, la démultiplication des signes solaires sur les revers, l'enrichissement qu'ils apportent à d'autres compositions, en s'ajoutant aux images de la vie militaire ou bien à l'imagerie de la victoire et du triomphe, lorsque deux figures prostrées, tournées vers l'extérieur, viennent rappeler les vaincus attachés au trophée. Cette évolution qui se place vers la fin du III^e siècle, va jusqu'à faire de Sol l'accompagnateur de l'empereur comme l'avait bien étudié A.D. Nock²⁷. Elle reçoit une remarquable illustration dans la numismatique mais elle se retrouve aussi dans le langage des œuvres littéraires²⁸. Si l'on rappelle Aurélien par quelques références, il convient de relever aussi que ce prince fit entrer au cœur de la religion officielle le culte solaire dans ce qu'il devenait un facteur majeur de conservation de l'État. Quant à Probus, au-delà de la référence au dieu *inuictus* qui est présentée (*RIC V*, 2, 596), il est le prince qui a le mieux et le plus abondamment fait diffuser l'image solaire comme symbole d'un pouvoir monarchique, présent dans le monde romain, et partout victorieux. Il paraît inutile de rechercher s'il y a présence ou absence de toute la titulature impériale, qualifiée de « civique » (p. 255). Il paraît inutile de rechercher s'il existe une succession de « matrices », constituant une généalogie de Néron à Trajan, de Trajan à Caracalla (p. 252). L'envahissement du champ lexical – pour les monnaies : les légendes et les images – dans le monnayage de

27. « The Emperor's Divine comes », *JRS* 37, 1947, p. 102-116.

28. R. TURCAN, « Images solaires dans le Panégyrique VI », *Hommage à J. Bayet*, Bruxelles 1964, p. 697-706.

la fin du III^e siècle et du début du IV^e, tout comme dans la littérature d'éloge – celle qui renvoie au pouvoir l'image qu'il veut donner de lui-même – sont là pour montrer qu'il y a une nouveauté idéologique qui s'exprime et, fait nouveau et original, qu'elle s'exprime pleinement dans le monnayage des empereurs. On est quelque peu surpris de ne pas voir reparaître le médaillon d'or de l'atelier de Milan, qui symbolise remarquablement la progression dans le rapprochement de Constantin avec la divinité solaire. Il viendrait suggérer une présence divine dans la personne impériale, identification comparable au *Numen Augusti* du début du Principat. Mais échappent au lecteur, dans la présentation qui est faite, tous les précédents, notamment les étapes qui, avant d'arriver à cette représentation par jumelage des portraits, se déroulent à l'époque d'Aurélien puis à l'époque de Probus avec une diversité d'images et une diversité de légendes. L'une d'elles, est simplement suggérée, sans être véritablement citée : c'est l'entrée de la divinité solaire dans la représentation de la *Providentia deorum*. Les monnayages impériaux sont ici d'un intérêt réel : fréquence, sur plusieurs règnes successifs, de la frappe d'un type fixé dans sa représentation, c'est-à-dire immuable pour un moment, mais aussi présenté massivement aux utilisateurs des monnaies, et donc plus propre à s'ancrer dans la mémoire collective. Le dossier était donc potentiellement bien plus riche que ne l'établit la présentation qui est faite.

Si l'on demeure dans la perspective envisagée par l'A. on peut s'interroger sur la pertinence des choix effectués pour composer la troisième partie. Le florilège de mise en valeur de citations qui proviendraient de la littérature latine ou grecque – dans ce cas par traduction – va à contre-courant du constat que le langage numismatique constitue un tout : les gloses sur la bibliographie relative au monnayage de Carausius, procédant à une citation virgilienne, montreraient plutôt la difficulté de s'accorder sur les interprétations. Mais le risque est de s'avancer dans un domaine dont la connaissance est mal maîtrisée. Il en résulte des propositions très vagues et contestables : ainsi p. 279 on peut s'interroger sur la portée d'un jugement tel que « le christianisme est, au moment de l'émission [on se place sous Constance II], une nouveauté relative à Rome, et certainement dans l'institution impériale », en renvoyant pour justifier ce propos, à l'ensemble de l'œuvre de Charles Pietri (la note 39, p. 279, apparaît ainsi comme une citation de remplissage). Tout comme, dans la phrase qui suit, peut questionner l'intelligibilité d'un jugement tel que « l'enseigne a, depuis les origines de la légion, fait partie de l'éthique et de la politique romaine : celle d'une nation de soldats ».

Et toujours des erreurs factuelles, dues parfois à de l'insouciance dans la formulation des citations. Ainsi p. 273 n. 27, ce n'est pas le *Panegyrique de Constance* qu'il faut citer, mais le *Panegyrique de Maximien* : la référence ne doit pas être *Panegyrique de Constance*, XII, 1, qui est incompréhensible, mais *Pan.*, II (10), 12, 1, selon l'édition Galletier, ou *Pan.*, X (2), 12, 1, selon l'édition Baehrens. Puis, p. 316 n. 16, une citation attribuée à S. Demougin devrait être attribuée à J. Andreau, mais on se demandera si elle ne doit pas provenir de C. Nicolet.

Passer par la suite à l'examen des contorniates, et prolonger ce développement par une réflexion sur les monnaies de restitution, en y ajoutant l'émission de Dèce sur les *Diui* et, pour finir, le monnayage de Constantin, accentue l'impression que le parcours se refuse à suivre une ligne vraiment directrice. Il progresserait plutôt sous des impulsions mal explicitées, sans fil conducteur, au moins apparent. Le risque est pour l'A. de s'engager parfois dans des domaines mal connus et de perdre l'appui d'une bibliographie cohérente et efficace : il peut en résulter des inexactitudes ou des erreurs. Ainsi, à propos du « moment décien » (p. 328-334), il apparaît que faute de pouvoir bien marquer quelles sont les caractéristiques de cette brève période, chargée de drames dont rendent compte, d'un côté un auteur comme Dexippe, de l'autre un auteur chrétien tel que Cyprien de Carthage. D'abord le rapprochement avec le *feriale Duranum* est malheureux, car l'A. ne parvient pas à présenter clairement le document auquel il se réfère. D'abord une phrase incompréhensible, lorsque l'on écrit : « notamment celui [le calendrier] de la VIII^e légion *feriale* à Doura-Europos ». Sur l'intrusion du terme *feriale* : inattention de rédaction ? Inattention de relecture ? On peut aussi s'étonner que le document soit considéré comme le calendrier des fêtes de la huitième légion. Dans les provinces de Syrie il n'y a point à cette époque de VIII^e légion ! Et les éditeurs indiquent bien qu'à Doura campait alors la XX^e cohorte des Palmyréniens. Quant au contexte événementiel, il est évident qu'on ne peut se contenter d'écrire qu'il s'agirait d'un « moment de redéfinition que rencontre l'Empire » et que le prince « a cherché à conforter la composante païenne, romaine, historique, au moment où elle est remise en cause par les innovations qui se répandent dans tout le territoire de Rome ». Il y a des manières plus simples et plus précises de relater l'expérience religieuse engagée officiellement, mue par une volonté d'exprimer la piété envers les composantes du monde divin, à un moment de particulière gravité, comme on l'écrirait dans le prolongement de l'œuvre de Jean Bayet. Quant au lien, supposé, avec une « refonte des monnayages préexistants », qui n'est qu'une hypothèse destinée à éclairer l'apparition brusque, dans une émission monétaire, d'une longue séquence de princes qui avaient été placés à leur mort parmi les *diui*, elle ne résiste pas à la prise en considération du rythme des frappes monétaires. Depuis la reprise de la frappe de l'*antoninianus* sous Gordien III (238-244), la transformation du stock monétaire allait bon train, mais rien ne vient indiquer que sous Dèce se serait produite, plus particulièrement, une accentuation des refrappes, en vue de refondre massivement le monnayage préexistant. Avant de greffer un commentaire sur « l'oblitération du passé » et l'ouverture d'un espace « pour une écriture de l'histoire » en rapport avec le choix des types monétaires de cette émission (p. 331), il fallait prendre le temps de tester la solidité d'une hypothèse hasardeuse.

Il en va de même lorsque, par la suite, on parcourt l'entame de l'analyse du monnayage de Constantin, émis en 317, puis le commentaire (p. 334-338). On y repère des défauts évidents. Il convient alors de ralentir le parcours, de laisser le regard s'attarder sur les lignes rédigées, de peser les mots qui s'enchaînent, avant d'élaguer les pousses du taillis ou de débroussailler le sous-bois. En effet s'enchaînent et s'entrecroisent des inexactitudes, des maladresses de style, des appréciations trop rapides du contenu des mots et des images, des méconnaissances du contexte qui conduisent à des erreurs et à des imprécisions dans la conduite de l'interprétation.

D'emblée on est placé devant une inexactitude manifeste (p. 334), lorsqu'il est indiqué que, comme son frère Valérien (il aurait mieux valu préciser : le Jeune, pour éviter une confusion, toujours possible, avec le grand-père Valérien), Salonin, le second fils de Gallien, aurait été placé parmi les *diui* : l'assertion est gratuite. Puis, en abordant le cœur du développement, on apprend qu'il y aurait eu deux émissions à considérer : l'une en 307-310, l'autre en 317. Mais si l'on recherche un peu d'information sur la première, dont il n'est plus question par la suite, on constatera que l'information repose sur une confusion. En effet, Constantin a célébré immédiatement la mémoire de son père Constance, avec le revers MEMORIA FELIX : c'est la pièce représentée à g. à la p. 335, qui n'est pas clairement identifiée dans le texte et qui, de plus, est mal référencée (ce n'est pas *RIC* VII, 25 mais *RIC* VI, 110 (atelier de Londres), 789-790 (atelier de Trèves), 264-269 (atelier de Lyon). Comme dans le texte des bornes routières du domaine constantinien, Constance était alors le *Diuus Constantius Pius*, qui en transmettant en 306 son pouvoir à Constantin avait fait preuve de l'attention et de l'affection que doit porter le père à son fils. Il est malaisé de comprendre pourquoi l'A. voudrait qu'en 307-310 Constantin ait par une émission monétaire « (rendu) hommage à ces trois empereurs », c'est-à-dire à Constance, à Maximien Hercule et à Claude le Gothique (268-270). Lorsque Constantin eut de bonnes relations avec Maxence qui avait pris le pouvoir à Rome, l'atelier de Ticinum que ce dernier contrôlait, honora aussi la mémoire de Constance avec des monnaies qui portent la même légende mais une illustration un peu différente²⁹. Mais il est vrai que Maxence, maître de Rome, quand il devint rival de Constantin, et quoiqu'il se fût fâché avec son père Maximien, honora celui-ci postérieurement à sa disparition (en 310), dans une émission de l'atelier de Rome qu'il contrôlait, en l'associant à son propre fils, le *Diuus Romulus*, et à Galère (*Diuus Maximianus*) qui disparut en 311 : mais ce n'est pas Constantin, car aucune trace n'apparaît dans les ateliers monétaires que ce prince contrôlait ! Toutes ces pièces ont une légende qui commence par les mots AETERNAE MEMORIAE : d'abord pour Romulus³⁰, puis pour l'ensemble des princes qui avaient disparu et qui avaient un lien avec Maxence (Maximien, Constance, Galère et Romulus). On relève ces émissions à Rome et à Ostie. Enfin, à Thessalonique, Galère qui mourut à Serdica ou dans ses environs, fut honoré par une émission dont la légende était MEM DIVI MAXIMIANI³¹. Ces débroussaillages préliminaires sont nécessaires si l'on ne veut pas se fourvoyer dans l'imprécision ou même dans l'erreur.

Par la suite, Constantin, de son propre chef, fit diffuser des pièces pour la mémoire de Claude le Gothique, de Maximien, de Constance, qui constituent une nouvelle émission, celle de 317. Mais l'on notera que, hormis Constance son père, il n'avait jamais célébré par des pièces de monnaie l'installation parmi les *diui* d'un quelconque autre prince. L'ascendance par rapport à Claude le Gothique avait été mentionnée dans le panégyrique de 310, consécutif à la disparition de Maximien Hercule, et ce dernier n'avait pas reçu à ce moment-là la considération

29. *RIC* VI, 96-97, avec pl. 4.

30. *RIC* VI, Rome, 207, 226, 239-240.

31. *RIC* VI, Thessalonique, 48.

qu'il obtint par la suite : sa personne avait été trop marquée par les complots qu'il avait ourdis contre Constantin, son gendre, et c'est ce passif qui avait sans aucun doute permis à Lactance dans le *de mortibus persecutorum* de dresser de lui un portrait défavorable. C'est pour cette raison que l'émission que l'on va évoquer a une grande originalité car elle révélerait l'effacement des charges pesant sur la mémoire de Maximien. Il n'y a pas à rechercher une signification particulière à l'absence du terme *Augustus* dans les citations du *Diuus Claudius*, ou du *Diuus Maximianus*, ou du *diuus Constantius*. Comme l'indiquaient de longue date les monnaies et les inscriptions, la titulature des princes disparus ne comporte pas nécessairement le titre *Augustus*. Si, dans ce contexte, la citation de l'article de B. Rodgers³² peut se comprendre, on ne discerne pas dans le développement qui est présenté quel serait son apport, faute peut-être d'en avoir extrait ce qui importerait pour une mise en contexte (il s'agit de la présence de ces trois princes dans les discours qui furent tenus devant le prince), il apparaît surtout que l'A. ne tient pas compte de la bibliographie qui existe à ce sujet, en particulier du livre récent de Fr. Chausson³³. Dans cet ouvrage, le dossier est clairement présenté et surtout mis en relation avec le souci qu'aurait eu Constantin, à cette étape de l'affirmation de son pouvoir, de relier à ses ascendants sa propre descendance. Bien des commentaires apportés à cette occasion, aux p. 336-337, paraissent superflus. Tout était déjà écrit.

L'appréciation de l'ouvrage, imparfait, n'est donc pas celle que l'on souhaitait initialement formuler. Sans aucun doute, bien des imperfections ou des maladroites résultent du parti pris d'embrasser un champ scientifique taillé trop largement. Les risques qui en découlent étant ce qu'ils sont, fallait-il s'orienter vers un immense projet qui ignorait les contraintes que fait peser le temps sur les exigences du métier d'historien ? Aspirer à parcourir un domaine très vaste ne pouvait qu'entraîner des errements : soit reprendre des sujets bien explorés, mais qui finissaient par fournir des développements de faible enrichissement ou même des digressions qui diluaient l'attention, soit s'engager dans les parcours les plus intéressants, mais procéder trop allusivement ou maladroitement. Il y avait peut-être mieux à faire pour défendre une perspective qui ne doit pas être écartée. Le « monnayage impérial romain » fournit une documentation, utile et riche en éclairages, notamment sur l'expression du pouvoir dont elle procède. C'est ce qu'a montré par exemple le livre de J. Beaujeu sur la politique religieuse des Antonins, paru en 1955, et plus particulièrement c'est ce qu'a montré le livre de J. Béranger paru en 1953, dont on doit regretter qu'il n'ait pas figuré en bibliographie. Plus encore que son recueil intitulé *Principatus* (qui est connu et cité, mais très peu), c'est dans les enseignements de cet ouvrage que se révèle l'apport de l'intrication de toutes les sources documentaires : les textes littéraires, dans la diversité de leurs formes, les textes épigraphiques, eux aussi très divers, mais riches comme documents empreints d'idéologie, les textes papyrologiques, notamment lorsqu'ils transcrivent les mots du pouvoir ou ceux de ses représentants. Mais

32. *Class. Quarterly*, 1989.

33. *Stemmata aurea. Constantin, Justine, Théodose*, Rome 2007 : aux p. 37-41.

souvent, aussi, la documentation numismatique est seule pour nous informer sur le langage du pouvoir, en particulier au III^e siècle de n. è. Mais c'est seulement « un » des langages du pouvoir. Alors, si elle se substitue aux autres sources, elle ne peut pas toujours être utilisée de la même manière, car elle livre en général un discours très maîtrisé, apparemment sans faille, mais un discours toujours positif sur l'exercice du pouvoir et sur la vision de l'empire. En plus le texte des légendes est court, désavantage constant par rapport aux textes littéraires. L'expression par l'image, si elle est forte, est simplifiée par manque de place, hormis sur les pièces de grand module. Il convient donc, souvent, d'explicitier les descriptions pour fonder les interprétations.

Ce discours du pouvoir se présente comme une production de caractère historique, s'inscrivant dans la diversité des temps que la monnaie révèle : parfois un temps court (d'un règne ou même d'une fraction de règne), parfois le temps d'une ou de deux générations, parfois la longue durée qui n'avance que très lentement, comme l'explique Fernand Braudel. On est à distance de ce que l'A. appelle « civilisation », et lorsqu'il écrit que le monnayage contiendrait « des récits de civilisation », on cherche à savoir comment gloser une telle affirmation, qui n'a pour elle que son assertion. Il serait préférable de parler d'un discours sur le gouvernement de l'empire, ce qui place la manière de traiter le sujet dans le champ de l'idéologie politique, qui peut jouer sur la diversité des temporalités et qui peut faire œuvre de mémoire. Mais est-elle exclusivement numismatique ?

Quant à l'ouvrier qui agit pour comprendre, c'est-à-dire à l'historien, il se gardera de tout enthousiasme qui conduirait à l'illusion ou bien à l'incapacité de faire partager l'apport de ses propres observations. Il se gardera d'affirmer, comme il est écrit en conclusion (p. 430) que, dans certains contextes, « le monnayage se contemple aussi lui-même ».

L'A., finit par faire lui-même l'examen critique de son travail et la réponse à cette critique. Cette longue *retractatio* finale, qui voudrait clore le débat, à l'avantage de celui qui en a posé les termes en se fiant toujours au caractère performatif de l'indicatif présent, met à nu un certain nombre de questions que l'on peut poser. L'une concerne la manière d'entendre le discours qui est donné. L'A. écrit justement (p. 435) que l'on dispose « de la parole de l'ordre établi », et on ne peut qu'être en accord avec ce point de vue. Mais sur les monnaies si l'image peut montrer parfois des ennemis, le texte ne les évoque quasiment jamais, sauf comme vaincus. Quant aux adversaires de l'intérieur, le cas des usurpateurs est remarquable : ils n'existent que par la monnaie, mais c'est leur monnaie, et alors ils reproduisent les mots et les images du pouvoir qu'ils combattent. Il n'y a pas de discours antithétique du discours dominant, alors qu'il s'agit d'un genre littéraire bien établi.

On doit faire le bilan des imperfections, car elles sont nombreuses. Le style de l'auteur d'abord, qui s'écarte trop souvent de ce que l'on attend : compliqué et embrouillé, obscur même, il nuit constamment à l'intelligibilité de l'exposé. Il pourrait susciter lassitude chez le lecteur, et même renonciation à poursuivre. Certes, comme le remarquait Bourdieu, le style universitaire s'établit dans la distinction, dans sa distinction. Mais ici, c'est autre chose, car on se décale bien au-delà, tant la manière, plus même que la recherche du trait, se place constamment à part : c'est une « dissimulation », dans laquelle le souci de singularité est

particulièrement marqué, accompagné par des choix de vocabulaire qui surprennent. On en a donné des échantillons, mais le relevé est loin d'être exhaustif. Il faut donc décrypter, sans être assuré du résultat, car souvent il n'y a pas concordance du même au même. C'est pourquoi on a souvent la sensation de se trouver, au-delà du travail académique, devant un objet dit « scientifique », mais malaisé à identifier.

Si le lecteur, par obligation, se contraint à parcourir le texte imprimé qu'on lui soumet, s'il revient sur ses pas, s'il arpente l'ouvrage dans plusieurs directions, il sera souvent surpris. L'armature scientifique laisse à désirer, tant dans la structuration proprement numismatique, que dans l'accompagnement bibliographique. À trop se focaliser sur des cas singuliers, on oublie le développement des mots et des images qu'apporte l'émission elle-même, car, même dans les monnayages de prestige, le type monétaire est très rarement isolé : il est accompagné d'autres exemplaires, et c'est l'ensemble qui peut apporter un discours, mieux que le type considéré de manière isolée. On l'a vu dans cette recension par quelques exemples. D'autre part s'isoler des autres types de sources réduit trop le champ d'observation des mots et des images : pour les mots, il y a les sources littéraires, et une bibliographie considérable que fournissent leurs spécialistes. Pour les images, il y a aussi des sources à considérer, et l'on s'étonnera de l'absence d'un outil qui tentait souvent d'établir des ponts entre l'imagerie numismatique et l'imagerie sur la mosaïque ou bien les représentations artistiques, le *LIMC*³⁴ auquel s'ajoute une bibliographie spécifique.

Enfin, deux points, liés, pourront heurter celui qui s'impose ce parcours difficile. Ils s'articulent autour d'une absence qui se relève souvent : celle d'une contextualisation précise, des mots et des images, pour donner du sens à leur utilisation et à toutes les variations possibles qui s'expriment. L'arrière-plan historique n'est pas à traiter comme élément négligeable, car son élaboration devient, quand elle est attentive, moyen de *retractatio* de données que l'on pensait acquises. S'attacher à bien situer tout document, c'est mieux comprendre comment se réalise l'émergence, c'est-à-dire la production, la reproduction et les transformations des éléments-clés qui sont véhiculés par une monnaie ou par un type monétaire. Ce faisant, on échappe aux pièges de la pure sémiologie littéraire. C'est pour toutes ces raisons que le recenseur estime qu'il aurait été préférable d'avoir devant soi un ouvrage réélaboré et remanié, et surtout mieux adapté aux contraintes du champ scientifique dans lequel il souhaitait s'insérer. Pourtant l'ouvrage a franchi bien des obstacles sur le chemin de la respectabilité éditoriale. Sa publication a été recommandée à la vénérable société d'édition Les Belles-Lettres et acceptée par les instances de cette dernière. Le logotype du Centre national du Livre figure sur la couverture. Il est étonnant qu'à une quelconque étape du parcours éditorial, les demandes qui viennent d'être exprimées n'aient pas été formulées, y compris sur l'élimination du nombre trop grand des imperfections factuelles.

34. *Lexicum Iconographicum Mythologiae Classicae*.

Comme dans tout ouvrage savant qui se respecterait, un index vient, à la fin, aider le lecteur. Il n'est pas thématique, même si l'approche par matières pourrait être utile, ne serait-ce que pour faciliter la reconstruction d'un discours sur la méthode. En revanche il est réservé aux « figures impérioriales et impériales représentées sur les monnaies ». L'A. voit alors large, mais on ne sait que faire d'Homère, de Socrate le Scholastique, de Démosthène, d'Euripide ou bien de Pline l'Ancien. En revanche, on peut estimer qu'il n'a pas appliqué systématiquement ses critères de sélection. Quelques exclus pourraient revendiquer une place : Carausius, l'usurpateur breton, car Allectus, son meurtrier et successeur, s'y retrouve ; Dèce, car il a eu son « moment », Gallien et Aurélien, car leurs monnayages sont cités et même examinés, ne serait-ce que partiellement ; peut-être même quelques autres, mentionnés sur les monnaies dont la reproduction agrément le livre. Excès d'un côté, défaut d'un autre : encore une discordance entre ce qui est annoncé et ce qui est réalisé.

SOMMAIRE

ARTICLES :

Cédric BRÉLAZ, Séverine BLIN, Quentin MILLIET, Éric SAPIN, <i>Un document comptable sur lamelle de plomb et autres objets métalliques inscrits du site de Mandœuvre, cité des Séquanes (avec un appendice sur la méthode de déchiffrement)</i>	315
Miriam VALDÉS GUÍA, <i>Thêtes epibatai in fifth-century Athens</i>	351
Marie DURNERIN, Nicolas SIRON, <i>Lettres et politique. La communication écrite des stratèges athéniens en campagne à l'époque classique</i>	379
Antoine CHABOD, <i>Poétesse, guérillera, héroïne civique : Télésilla d'Argos en maîtresse de vérité</i> ..	401
Jerrad LANCASTER, <i>On the character of Kasmenai</i>	429
Paola GAGLIARDI, <i>Ancora sul processo di Cornelio Gallo</i>	451
Simon CAHANIER, <i>Une autre mémoire des guerres romaines : l'identité des communautés hispaniques au prisme de la conquête</i>	471
Alberto CAFARO, <i>Senatus milesque et populus: il Senato, le legioni, l'impero secondo il senatore Tacito</i>	503

LECTURES CRITIQUES

Michel CHRISTOL, <i>Des mots et des images : les monnaies comme source documentaire de l'histoire impériale romaine</i>	527
María José ESTARÁN TOLOSA, <i>Onomástica, alteridad Y contacto lingüístico en el Mediterráneo Antiguo</i>	553
Comptes rendus.....	563
Notes de lectures.....	661
Table alphabétique par noms d'auteurs.....	663
Table des auteurs d'ouvrages recensés.....	667
Liste des ouvrages reçus	671